



BALADE URBAINE CLIMAT



	Air
	Biodiversité
	Chaleur (forte)
	Déchets
	Eaux
	Économie circulaire
	Économie d'énergie
	Espace public - Aménagement
	Mobilité
	Rénovation thermique
	Social
	Végétalisation

Le parcours	4
Jardinières en pleine terre	6
Aménagement voie de circulation	9
Recyclerie vélos	10
Voies sur berges	12
Rénovation thermique	14
Îlot de fraîcheur	16
Académie du Climat	19
Jardin calme et ombragé	20
Cour Oasis	22
Musée	25
Jardin calme et ombragé	26



En 2018, le Conseil de Paris adoptait le 3^e opus du Plan Climat de Paris. Ce document dessinait une vision à l'horizon 2050, les principales actions par domaines à mener d'ici 2030, ainsi que les plaidoyers à porter au niveau de différentes instances pour mener Paris vers la neutralité carbone et des réponses adaptées aux évolutions climatiques.

En 2022, la Ville de Paris engage la révision¹ du Plan Climat dans un triple objectif : plus vite, plus local, plus juste. Tout en maintenant le cap de la neutralité carbone, d'un territoire 100 % EnR et adapté aux changements climatiques en 2050, cette révision s'inscrit dorénavant dans le triptyque :

- Accélération de l'action
- Territorialisation
- Renforcement du volet social du plan climat

Ouvrant la discussion sur les priorités d'actions des six prochaines années et des besoins pour une action de tou. te.s et à tous les niveaux, des balades urbaines climat sont proposées entre octobre et décembre 2022 afin de donner à voir les réalisations à l'échelle de l'arrondissement, mais aussi d'évoquer les projets et les expérimentations en cours sur le territoire. Ces déambulations permettront de s'exprimer aussi bien sur les îlots de fraîcheur, la rénovation thermique des bâtiments, l'aménagement de la ville et du quartier, la végétalisation de l'espace public et la biodiversité, la préservation de la ressource en eau, la mobilité, les énergies renouvelables, l'amélioration de la qualité de l'air, les déchets et l'économie circulaire, l'agriculture urbaine ou encore l'alimentation durable.

Elles sont généralement composées d'une dizaine d'étapes, réparties sur un parcours de 2 km environ. Réactions, ressentis et propositions seront collectés pour contribuer à la rédaction du Plan Climat 2024-2030.

¹Conformément à l'article L.229-26 du code de l'environnement, les Plans Climat-Air-Energie-Territoriaux (PCAET) des collectivités doivent être réajustés tous les 6 ans.

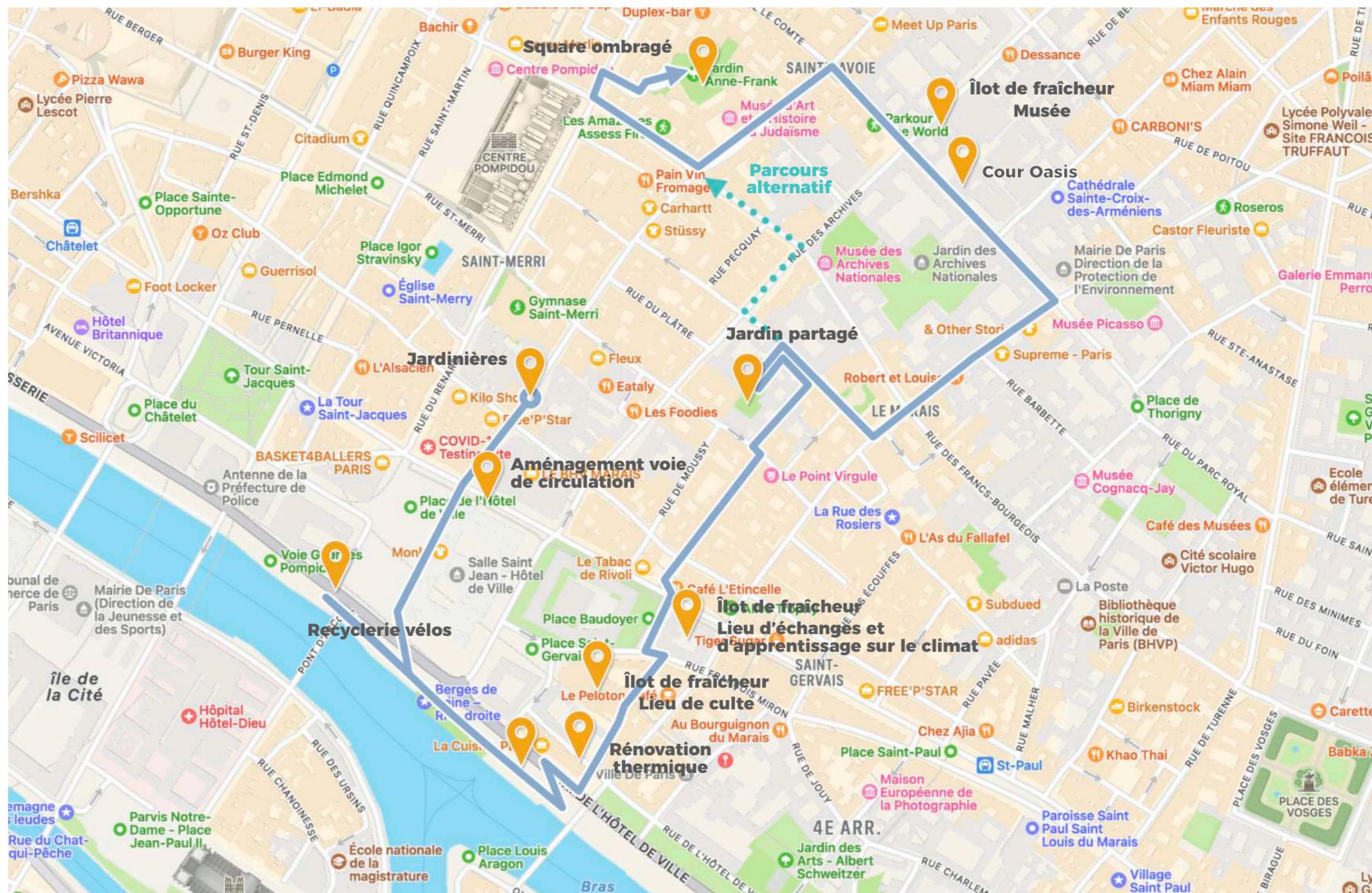
Le parcours

Objectifs

Donner à voir les actions, menées ou projetées, qui s'inscrivent dans le cadre du Plan Climat de Paris et de sa révision. Ces actions concernent à la fois l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique du territoire.

11 étapes **Longueur : 2,8 km environ**

Le parcours alternatif permet de raccourcir le trajet si la cour oasis n'est pas accessible





La portion de la rue concernée se situe entre la rue de la Verrerie et la rue Sainte-Croix de la Bretonnerie.

Les travaux se sont déroulés de janvier à juin 2022. Les plantations définitives des jardinières seront réalisées durant l'hiver, période la plus favorable pour une bonne reprise des végétaux.

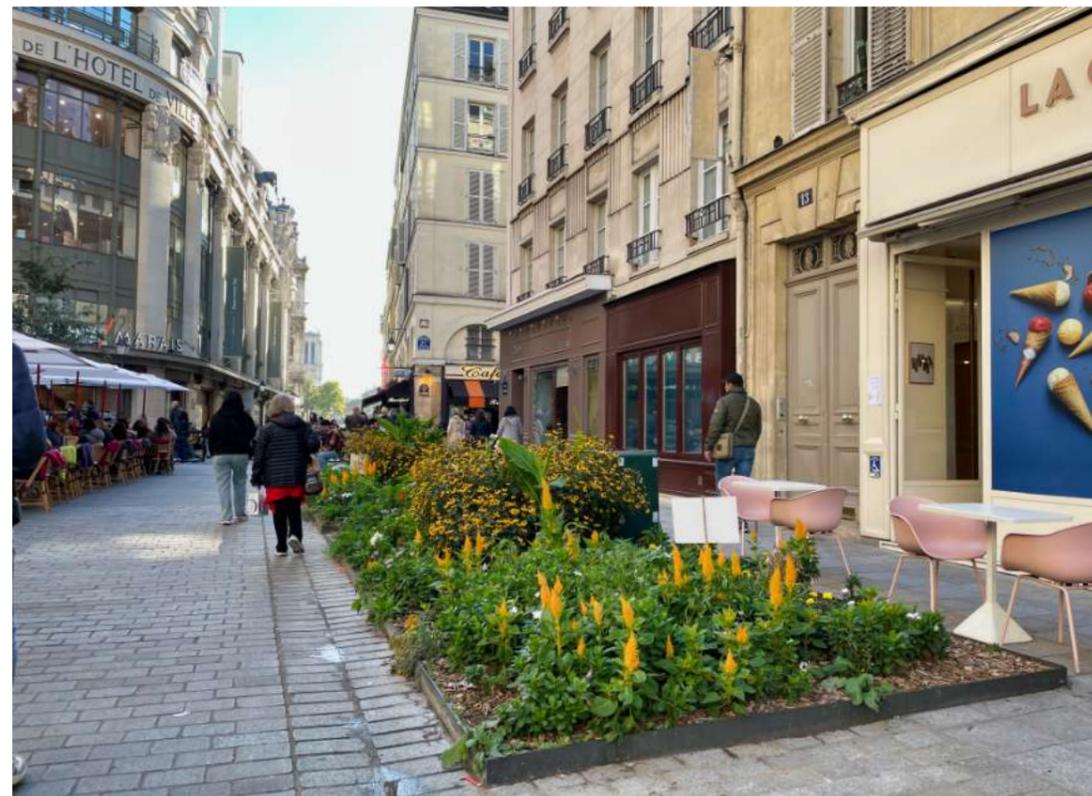
La Ville de Paris a souhaité nommer cette placette en hommage à **Albert Memmi**, écrivain franco-tunisien, qui vivait non loin d'ici à la fin de sa vie.

Travaux réalisés

- Création de cinq jardinières en pleine terre

- Plantation de trois arbres avec des pieds équipés de grilles classiques
- Mise en œuvre d'un revêtement en dallage près des façades et en pavage sur la placette piétonne
- Modernisation et l'harmonisation du mobilier d'éclairage public
- Implantation d'un mobilier urbain favorisant l'appropriation de l'espace public : assises, fontaine, arceaux vélos, etc.

Un vote a été organisé du 10 au 23 mars 2021 pour permettre aux habitants de se positionner sur le type de mobilier, le revêtement et la végétalisation). Ce vote s'étant tenu avant la démarche du [manifeste pour la beauté urbaine](#) porté par la Ville de Paris, le choix des assises a finalement été revu pour y être conforme : des bancs Davioud sont installés. Les choix retenus par les habitants pour le revêtement au sol et le type de végétation ont été conservés.





Rue de Rivoli

Depuis la création des « coronapistes » et leur pérennisation, la voie est réservée uniquement aux circulations douces, ainsi qu'aux seuls véhicules autorisés.

Selon les comptages effectués par la Direction de la voirie et des déplacements, sur la période 1/01/2022 - 22/10/2022, **les vélos et trottinettes représentent près de 73% des véhicules.**

Source [Paris Data](#)

Comparativement aux comptages de l'année 2019, on observe une **baisse de 86% du nombre de véhicules motorisés.**

Rappels des modifications sur les portions allant du métro Saint-Paul à Châtelet et de Châtelet à Concorde

- La voie habituellement réservée aux bus et aux taxis devient une voie mixte dédiée aux bus/taxis/livraisons/commerçants/artisans/personnels soignants/véhicules de secours/personnes handicapées et aux riverains
- La voie centrale devient un axe vélo
- La piste vélo existante reste une piste vélo bidirectionnelle



SOLICYCLES RIVES DE SEINE

L'objectif de l'atelier est de récupérer des vélos destinés à la casse pour les remettre en état ou pour les valoriser sous forme de pièces détachées.

[Site internet](#)

C'est également un lieu d'auto-réparation

7 ateliers SoliCycle en Île-de-France, dont 3 à Paris

- Rives de Seine (Paris Centre)
- P14 (14e arrondissement)
- P 18 (18e arrondissement)

Les vélos sont récupérés :

- en déchetterie
- en pied d'immeuble
- directement auprès de particuliers.

300 vélos sont récupérés au minimum chaque année et les 2/3 sont remis en état et proposés à la vente. Le prix des vélos recyclés se situe entre 10 à 150 €.



Voies sur berges



Le conseil de Paris a voté le 26 septembre 2016 la piétonnisation des berges rive droite.

Inaugurée en 1967 et longue de 3,3 kilomètres, la portion reliant le tunnel des Tuileries et le port de l'Arsenal a été fermée à la suite de l'opération Paris Plage 2016 et d'une exposition sur la COP 22.



Une plaque, dévoilée le 15 septembre 2018, rappelle l'inscription du site au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'UNESCO revient notamment sur l'authenticité du site. L'intégrité urbaine et visuelle du site (grandes perspectives depuis les rives) est notamment vulnérable aux pressions du développement immobilier, à la circulation automobile, et nécessite un contrôle rigoureux pour maintenir intacte sa valeur universelle exceptionnelle.

L'organisation donne également un avis très clair sur la piétonnisation engagée depuis plusieurs années : La suppression définitive de la circulation automobile sur les quais bas depuis 2014 sur la rive gauche et 2016 sur la rive droite, dans le cadre de l'aménagement des berges de la Seine, contribue à préserver son authenticité et son intégrité.



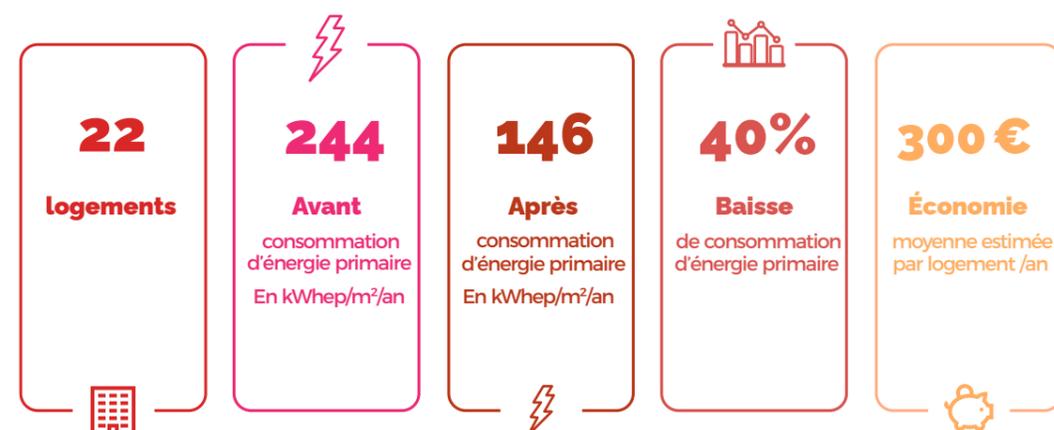
Logements sociaux

Avec plus de 250000 logements, soit plus de 22% des résidences principales, répartis sur 2/3 du territoire, le parc immobilier des bailleurs sociaux parisiens représente un enjeu prioritaire de rénovation durable du parc résidentiel. La Ville de Paris apporte des aides financières et un accompagnement spécifique aux bailleurs sociaux.

RIVP

Depuis 2009, sur ces 250000 logements sociaux, 10% ont déjà été rénovés et 21% financés, grâce à une participation importante des bailleurs sociaux et au cofinancement de la Ville de Paris (500 millions d'euros). Cela représente un investissement moyen de 44000 €/logement, et demain près de 60000 €/logement.

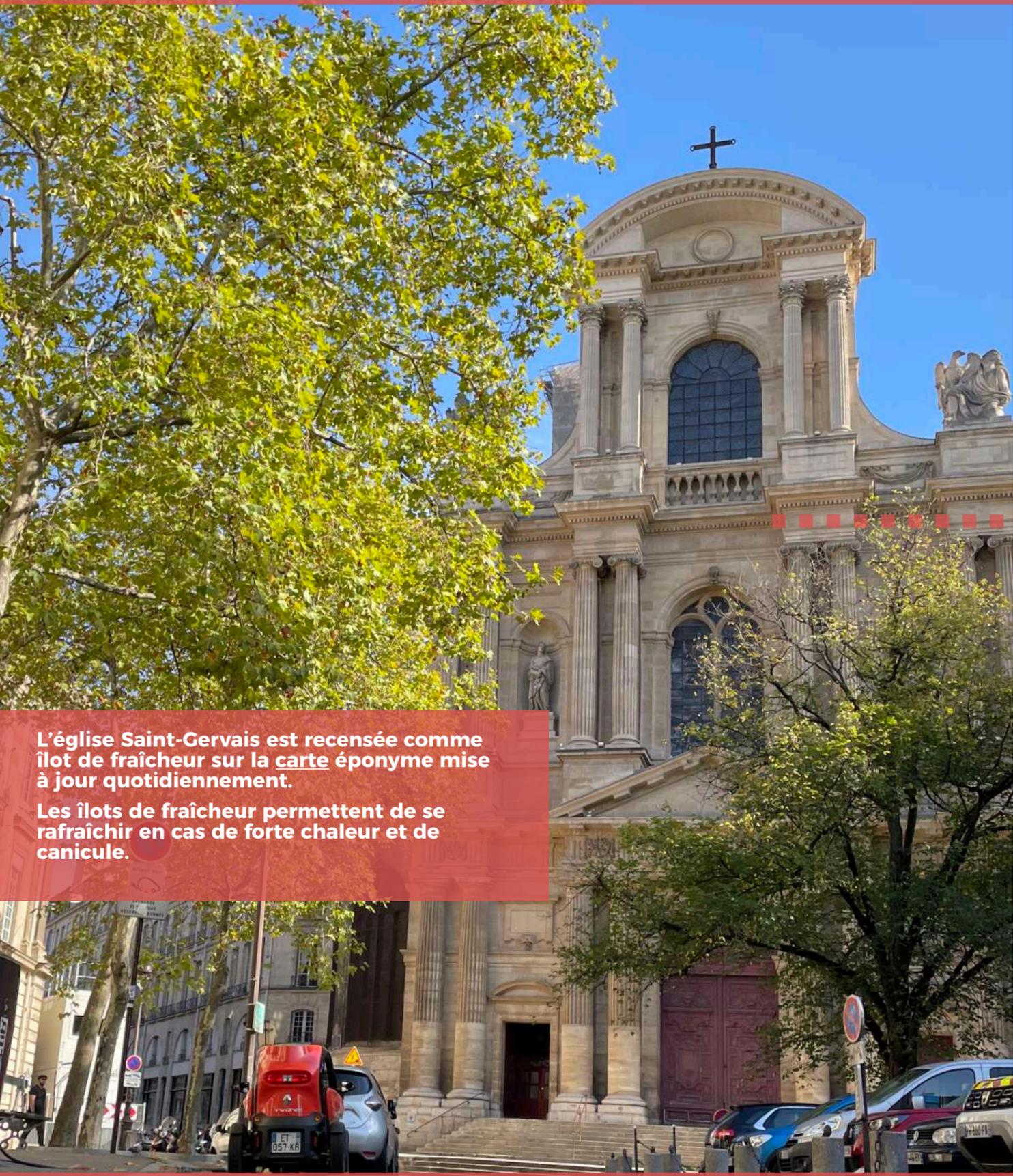
Quelques chiffres concernant le 91, rue de l'hôtel de Ville.



Le kWh_{ep} (kilowatt/heure d'énergie primaire) est l'unité de mesure utilisée dans la réglementation thermique ou lors d'un diagnostic de performance énergétique. Contrairement au kWh électrique facturé, le kWh_{ep} tient compte de l'énergie nécessaire à la production et au transport de l'électricité.

Pour Paris Centre, sur la période 2018 - 2020, 1436 logements ont bénéficié d'une rénovation énergétique. Le gain Cep moyen estimé est de 53% et l'économie moyenne pour les locataires est évaluée à 419 euros/logement/an.





L'église Saint-Gervais est recensée comme îlot de fraîcheur sur la carte éponyme mise à jour quotidiennement.

Les îlots de fraîcheur permettent de se rafraîchir en cas de forte chaleur et de canicule.

Trois bornes de recharge pour véhicules électriques sont installées sur la place

Quelques chiffres

2077 bornes Belib' à Paris

179 bornes dans Paris Centre



Les bornes de recharge du réseau Belib' sont universelles et pourvues de plusieurs prises : type 2, type 3, domestique E/F, câble Combo 2 ou câble CHAdeMo. Elles permettent donc de brancher tous les types de véhicules y compris les 2 roues. La puissance fournie peut aller jusqu'à 22 kW.



Un futur jardin sur la place

Le jardin en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre 2015 verra le jour en 2025.

Les grandes orientations du programme ont été définies en concertation avec les associations de victimes. L'enjeu est d'intégrer le projet mémoriel de façon harmonieuse dans son environnement et offrir un espace de respiration dans un Paris Centre apaisé.



L'aménagement paysager représente les lieux des attentats et permet le cheminement et le recueillement au sein de ce jardin. Les noms des victimes décédées apparaîtront sur des stèles symbolisant chaque lieu touché (Le Stade de France, Le Carillon / Le petit Cambodge, La Bonne Bière / Le Casa Nostra, La Belle équipe, Le Comptoir Voltaire, Le Bataclan).

[Pour en savoir plus](#)



Lieu pour s'informer, se former, échanger et agir

[Site web](#)



On peut y suivre des ateliers, des conférences et des débats, assister à des projections, des expositions, des événements. On y trouve un verger, une buvette et une bibliothèque

L'Académie du Climat accueille des classes et des groupes autour de parcours pédagogiques qui accompagnent les jeunes de la sensibilisation jusqu'à l'engagement, avec pour mot d'ordre : **apprendre par le "faire"**.

Les thèmes abordés

- Alimentation durable
- Eco-rénovation et isolation thermique
- Consommation, réemploi et réduction des déchets
- Nature et biodiversité
- Se déplacer autrement



L'Académie du Climat est recensée comme îlot de fraîcheur sur la [carte](#) mise à jour quotidiennement.

Les îlots de fraîcheur permettent de se rafraîchir en cas de forte chaleur et de canicule.

Jardin calme et ombragé



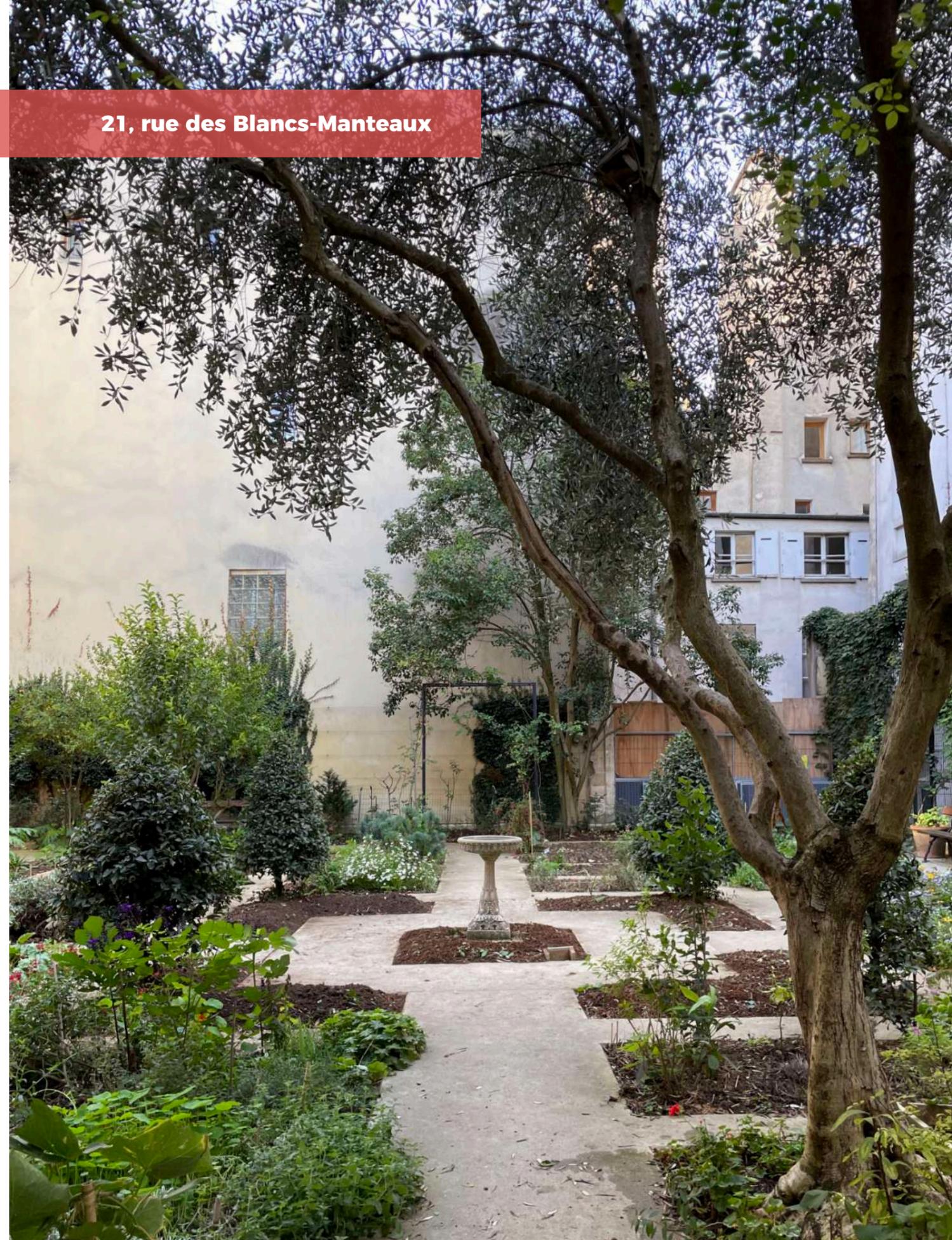
21, rue des Blancs-Manteaux

Clos des Blancs-Manteaux

Superficie **1000 m²**
Inauguré en 2010

Inspiré des jardins monastiques, le clos des blancs manteaux regroupe 250 espèces de plantes médicinales, aromatiques et condimentaires. Ce lieu paisible intègre également un potager cultivé en jardin partagé par les habitants du quartier, dans une démarche collaborative et de lien social.

Le jardin accueille un potager cultivé en jardin partagé par les habitants du quartier. En semaine, le clos accueille des groupes scolaires pour les sensibiliser à l'environnement. Le week-end, il est ouvert au public. C'est un lieu paisible, idéal pour lire ou se reposer.





École élémentaire des Quatre-Fils

Les cours de récréation des écoles et collèges parisiens sont progressivement transformés en cours oasis.

L'objectif est de créer des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tous. La cour de récréation est en effet un microcosme social. Son aménagement et son usage peuvent véhiculer les valeurs citoyennes et républicaines : respect des autres et notamment égalité fille-garçon, respect de l'environnement et vivre ensemble.

Cette initiative est issue de la stratégie de résilience de Paris, adoptée au conseil de Paris en septembre 2017, visant à renforcer la capacité du territoire à faire face aux grands défis climatiques et sociaux du XXI^e siècle.



@Caue 75

Le rôle du CAUE de Paris

Le CAUE de Paris accompagne, depuis toujours, les établissements scolaires dans la définition de leurs projets de réaménagement de cour de récréation. Depuis 2017, il s'est engagé dans le projet des cours Oasis avec la Ville de Paris. Dans ce cadre plusieurs actions sont menées : ateliers de co-conception, formations des professionnels, chantiers participatifs...

Qu'est ce qu'une cour oasis ?

Définition, enjeux et objectifs

Il n'y a pas une cour Oasis, mais bien des cours Oasis, car c'est avant tout une question de contexte ! Si les "ingrédients" sont les mêmes, chaque école, chaque cour, chaque équipe donne lieu à un projet spécifique.

Les cours Oasis sont pensées comme des îlots de fraîcheur, proposant un espace mieux partagé par tous et axé sur le bien-être des enfants. Les cours rénovées proposent des espaces plus naturels, d'avantage de végétation, une meilleure gestion de l'eau de pluie et des points d'eau, des aménagements plus ludiques, des coins calmes et une meilleure répartition de l'espace. Les nouveaux usages proposés souhaitent répondre aux besoins fondamentaux des enfants et des adolescents de mouvement, d'exploration et de contact avec la nature.

- Mieux répartir les espaces de la cour pour équilibrer les occupations de tous les enfants : filles/garçons, grands/petits, énergiques/calmes
- Terrain de sport décentré, plusieurs espaces de jeu, création de boucle de circulation, de course ou de vélo en "sol dur"
- Désimperméabiliser et retrouver un sol vivant pour mieux gérer les eaux de pluie et favoriser la biodiversité

- Équilibrer les sols perméables et imperméables pour infiltrer directement l'eau de pluie, se déconnecter du réseau, enrichir les sols pour rétablir la trame brune
- Favoriser les matériaux naturels, biosourcés, réemployés
- Végétaliser la cour, avec des plantes accessibles aux enfants pour rafraîchir et explorer
- Proposer une offre ludique plus variée et moins centrée sur une structure de jeux unique
- Installer des espaces calmes et pédagogiques
- Installer des fontaines pour permettre aux enfants de boire facilement dans la cour et créer des zones d'ombre

La création d'une cour Oasis est une transformation globale qui va modifier les pratiques de la cour, c'est donc un grand changement pour l'école, les enfants, les équipes, les parents et les gestionnaires. Afin d'accompagner au mieux tous ces publics, de nombreux documents sont produits et mis à disposition par le CAUE de Paris.

Source : [CAUE de Paris](#)

Le livret de restitution pour la cour Oasis de l'école est disponible sur le site du [CAUE de PARIS](#)



Musée de la chasse et de la nature

[Site web du musée](#)



Le musée de la Chasse et de la Nature, « musée de France » depuis 2003, est un musée privé rassemblant les collections de la Fondation François-Sommer pour la chasse et la nature. Il est situé à Paris, dans l'Hôtel de Guénégaud et l'Hôtel de Mongelas dans le quartier du Marais.

Le musée est recensé comme îlot de fraîcheur sur la [carte](#) mise à jour quotidiennement.

Les îlots de fraîcheur permettent de se rafraîchir en cas de forte chaleur et de canicule.

L'Hôtel de Guénégaud

Hôtel particulier du Marais, élevé en 1652 et 1653 par François Mansart, l'Hôtel de Guénégaud est le seul construit par cet architecte à subsister dans sa totalité.

Il a été l'un des premiers hôtels à être restaurés dans le cadre des plans de sauvegarde du Marais décidés par André Malraux.

En 1964, la ville de Paris le loue - après l'avoir acheté 2 ans auparavant - par bail

emphytéotique de 99 ans, à la Fondation de la Maison de la Chasse et de la Nature, à charge pour elle d'y effectuer les travaux de restauration. Le sauvetage et la mise en valeur de l'hôtel de Guénégaud seront donc opérés grâce au mécénat de François et Jacqueline Sommer. En février 1967, le musée est inauguré par André Malraux.

L'Hôtel de Mongelas

La Fondation François-Sommer pour la chasse et la nature devient propriétaire de l'hôtel le 30 juillet 2002. D'importants travaux de restauration sont entrepris afin d'accueillir une extension de ses activités. Les deux hôtels deviennent communicants et le nouveau musée ouvre au public en 2007.

Jardin calme et ombragé



Jardin Anne Frank

Date de création **2007**

Superficie **4000 m²**

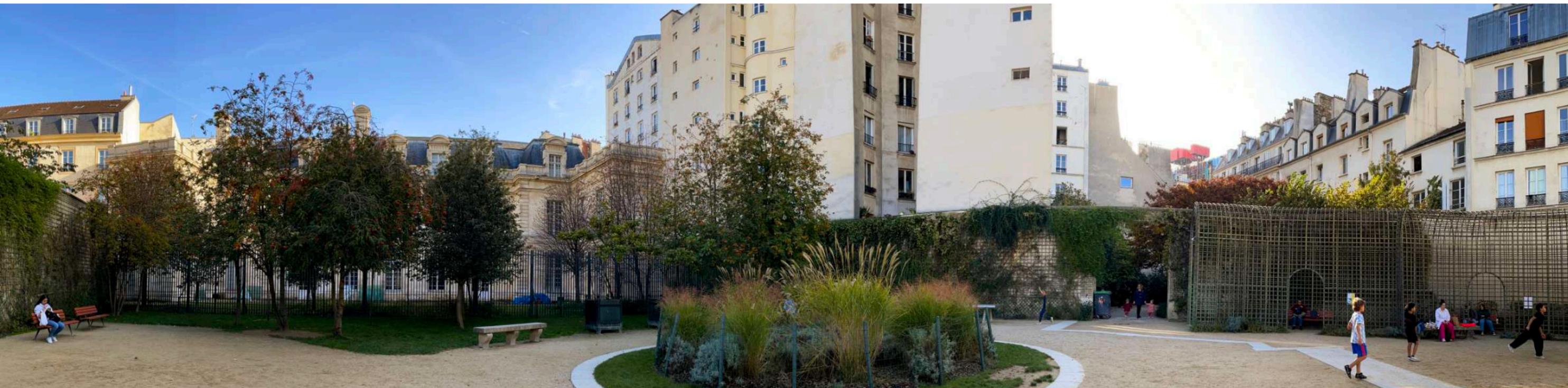
Ce jardin offre une respiration dans l'un des quartiers les plus denses de la capitale.

En entrant dans le jardin, vous traversez un premier espace aménagé dans un style contemporain. C'est un lieu ombragé en été, « jardin de bruyère » aux essences rares d'érable du Japon mais aussi d'hortensias et d'azalées. Un greffon du marronnier qu'Anne Frank admirait de sa fenêtre y a été planté le 20 juin 2007. Arrêtez-vous sur les bancs longeant la promenade.

Vous accédez ensuite au jardin historique, plus minéral. Une tonnelle, académiquement appelée « cabinet de treillage », y a été installée. Elle rappelle les espaces de déambulation des jardins de Versailles.

En passant dans l'ouverture ménagée dans le mur, vous découvrez la troisième partie du jardin, conçue comme un verger bordé de pommiers, de cerisiers à fleurs, et de massifs de plantes vivaces. Ce « jardin de vie » regroupe les activités pour enfants et des pelouses accessibles au public.

[Source Mairie de Paris](#)



Le climat change, Paris agit. Décidons ensemble !

Participez à la concertation !
Donnez vos idées sur decider.paris.fr
Du 11 octobre au 15 décembre 2022

